

Projet pédagogique

Institut de Formation en Ergothérapie

Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan – Les Mureaux
1 rue Baptiste Marcet 78130 Les Mureaux

Table des matières

Introduction.....	4
2.1 Orientation de la formation.....	5
2.2 Conception générale de la formation	5
2.3 Objectifs d'apprentissage et de professionnalisation	8
2.4 Individualisation des parcours.....	10
2.5 Planification de l'alternance	11
2.6 Listes des lieux de stage.....	11
2.7 Prestation offerte à la vie étudiante	11
2.8 Indicateurs d'évaluation	13
2.9 Articulation avec les autres formations du Campus.....	14
2.10 Articulation avec les autres formations du territoire.....	15
2.11 Conditions d'obtention de l'attestation AFGSU	16
2.12 Maquette du dossier scolaire	16
2.13 Conditions d'admission ou d'accès à la formation	17
2.15 Règlement intérieur de l'institut.....	18
2.16 Modalités d'intervention de l'université dans le dispositif pédagogique.....	18
2.17 Projet pédagogique de territoire.....	18

Introduction

Le projet pédagogique s'inscrit, d'une part, dans la logique de la réingénierie des formations paramédicales et, d'autre part, dans la pluridisciplinarité engagée par la réalisation des différentes formations au sein du CAMPUS de formation des professions de santé et des métiers d'aide à la personne créé en 2011.

Il porte l'avenir de notre institution car, malgré les différents référentiels de formation qui coexistent, les formations sont dispensées dans une logique de pluridisciplinarité et de complémentarité et apportent des réponses adaptées aux besoins de santé du territoire.

Il s'inscrit en effet dans le projet « CAMPUS de formation des professions de santé et des métiers d'aide à la personne » impulsé par le Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan les Mureaux (CHIMM) et le Centre d'Initiative des Métiers d'Aide à la Personne (INVIE) qui regroupera à terme des formations aux professions du soin, de la rééducation, du social et des métiers d'aide à la personne. Il s'agit de répondre à la demande de prise en charge pluridisciplinaire des patients en réalisant les formations en inter-professionnalité, de répondre aux exigences économiques en mutualisant les cours académiques des étudiants et la complémentarité des compétences des formateurs, de répondre à la politique de santé en formant des professionnels capables de s'adapter.

L'offre de santé doit être performante à tous les instants du parcours de soin du patient et **l'appareil de formation a le devoir de s'adapter aux nouvelles demandes et exigences du système de santé**. Notre responsabilité est donc engagée : nous devons former des professionnels compétents, polyvalents, adaptables, au service de l'évolution de l'offre de soins et de la santé ainsi que des réponses nouvelles à apporter en France comme en Europe.

Nous l'inscrivons dans les différents plans de santé publique nationaux et régionaux, dans la **nouvelle loi de santé** qui nous ouvre d'autres perspectives d'organisation de la santé et de collaboration sur notre territoire ; notons la création d'un **Groupement Hospitalier de Territoire Nord Yvelines** dans laquelle nous sommes pleinement engagés.

Le projet pédagogique est le reflet de la réflexion d'une équipe, il est le document de référence permettant à chacun de connaître le sens des actions de la formation dans tous les instituts. Il porte les orientations pédagogiques ainsi que les projets, qu'ils soient en cours ou à venir dans les prochaines années. Il permet l'adaptation de la formation aux nouvelles dispositions.

Le nouveau défi est d'intégrer l'apprentissage par la simulation et l'e-formation au sein des méthodes pédagogiques actuelles. L'objectif de la formation tout au long de la vie : sera d'adapter et de mutualiser les compétences professionnelles aux évolutions contextuelles.

Du projet de formation du CAMPUS, chaque institut adaptera le dispositif de formation à sa culture et sa spécificité métier.

2.1 ORIENTATION DE LA FORMATION

L'orientation de la formation consiste à :

- Adapter l'offre de formation en s'appuyant sur les besoins territoriaux
- Finaliser le projet CAMPUS de formation des professions de santé et des métiers d'aide à la personne regroupant l'offre de formation sanitaire, sociale et aide à la personne
- Développer la recherche paramédicale
- Améliorer la connaissance des diverses professions auprès des différents publics

Organisation de la formation

La formation s'appuie sur un processus de professionnalisation : elle repose sur un rythme d'alternance entre la théorie, les pratiques, stages simulation.

L'objectif de l'ergothérapeute (*occupational therapist*) est « de maintenir, restaurer et permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et efficace ». L'ergothérapeute par son intervention « prévient, réduit ou supprime les situations de handicap en tenant compte des habitudes de vie des personnes et de leur environnement ». Il constitue « l'intermédiaire entre les besoins d'adaptation de la personne et les exigences de la vie quotidienne en société. » (ANFE)

« L'ergothérapeute examine non seulement les effets physiques d'une lésion ou d'une maladie, mais il se penche également sur les facteurs psychosociaux et environnementaux qui influencent la capacité d'agir. » (ANFE)

« Afin de favoriser la participation de la personne dans son milieu de vie, l'ergothérapeute conçoit les milieux de vie, de manière à respecter la sécurité, l'accessibilité et l'adaptation aux besoins. Il préconise les aides techniques et les assistances technologiques, les aides humaines, les aides animalières et les modifications matérielles. » (ANFE)

L'ergothérapeute « participe aux actions de promotion de la santé, de prévention ou d'enseignement concernant les populations à risque de perte d'autonomie » (ANFE)

Le cursus de formation est donc centré sur la réflexion clinique étayée de connaissances scientifiques et techniques.

La formation est règlementée par l'arrêté du 5 juillet 2010, relatif au Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute.

L'ensemble de la formation se déroule sur trois années, avec **2000 heures d'enseignements théoriques** (sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et travaux pratiques), en partenariat avec l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ). La **formation clinique et situationnelle** (stages) est de **1260 heures**.

Les enseignements sont conformes aux contenus du référentiel de formation en termes d'apports relatifs aux sciences médicales, sciences humaines, sociales et droit, les méthodes de travail (avec l'anglais professionnel notamment) et la démarche de recherche. Un axe fort est également présent sur les fondements et processus de l'ergothérapie en lien notamment avec les sciences de l'activité humaine et les méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute.

2.2 CONCEPTION GENERALE DE LA FORMATION

Les principes philosophiques et éthiques retenus

Trois principes retenus : **éthique et citoyenneté, respect et laïcité**

Alors que nous formons des futurs professionnels à prendre soin de l'autre, la démarche éthique de **citoyenneté** est incontournable par son intérêt pour l'altérité. Ce concept qui pour Emmanuel Levinas est «le caractère de ce qui est autre » ou encore « la reconnaissance de l'autre dans sa différence aussi bien culturelle que religieuse ».

Pour Levinas, l'éthique repose sur la responsabilité à l'égard d'autrui. Pour les apprenants comme pour les formateurs, ce concept imprègne la vie des instituts.

Le respect comme estime de l'autre, s'appuie sur l'aptitude à se remémorer les actes auparavant accomplis par un être humain. Les futurs soignants sont considérés en prenant en compte de ce qu'ils étaient en arrivant en formation, de la même manière qu'ils devront considérer les patients dans leur individualité passée, présente et à venir, dans l'attente de la récupération de leur autonomie, de leur capabilité¹.

Enfin la **laïcité**, comme principe constitutionnel, implique qu'au-delà des enseignements et pratiques dispensés dans les instituts, s'intègre le respect des valeurs constitutionnelles de la République².

Les principes pédagogiques

Le socioconstructivisme

Le socioconstructivisme sur lequel sont basés les référentiels de formation est le modèle qui guide nos choix pédagogiques. Il voit l'apprenant comme :

- Un « acteur central » du dispositif de formation
- Un futur professionnel capable de réflexivité

Il sera en cela accompagné et formé par ses pairs.

De cette théorie, deux concepts majeurs sont identifiés : l'apprentissage vicariant et la théorie de l'auto-efficacité. Pour Bandura³, les apprentissages par expérience directe surviennent le plus souvent sur une base vicariante, c'est à dire en observant le comportement des autres et les conséquences qui en résultent pour eux. Le sentiment d'efficacité personnelle désigne les croyances des individus quant à leurs capacités à réaliser des performances particulières. La perception qu'a un individu de ses capacités à exécuter une activité, influence et détermine son mode de pensée, son niveau de motivation et son comportement.

Les formateurs seront accompagnateurs des étudiants dans leur évolution tout au long de la formation.

Les analyses de pratique et la réflexivité

« **Le tournant réflexif** » de Donald Schön (1993) signifie le changement de perspectives, de méthode et de posture pour aborder « l'agir professionnel » par la recherche. Il s'agit d'un changement de paradigme pour découvrir ce que les professionnels savent déjà et les manières dont ils utilisent les savoirs. Ceci se concrétise par le passage d'un centre d'intérêt à un autre :

- « Qu'est-ce que les professionnels ont besoin de savoir pour agir ? »
- « Qu'est-ce que les professionnels mobilisent dans leur agir professionnel ? »

¹ Selon Levinas, Emmanuel Levinas, (1906-1995) philosophe ; la philosophie de Levinas est centrée sur la question éthique et métaphysique d'autrui.

² Circulaire du 09 avril 2015 relative aux priorités interministérielles fixées à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de l'Etat

³ Albert Bandura, docteur en psychologie, université de Stanford (Californie). Auteur de *L'Apprentissage social* (Mardaga, 1985).

Argyris et Schön (1978)⁴ ont proposé le concept de **pratique réflexive**, autrement dit de « *conversation avec une situation* », pour désigner l'activité mentale complexe mobilisée pour résoudre les problèmes qui se posent aux « *praticiens* » dans la pratique d'un métier. Un praticien est réflexif lorsqu'il prend sa propre action comme objet de sa réflexion. « *Il se regarde agir comme dans un miroir et cherche à comprendre comment il s'y prend et pourquoi il fait ce qu'il fait, éventuellement contre son gré* » (Perrenoud 2004)⁵.

La posture réflexive fait partie intégrante des référentiels de formation. « L'entraînement réflexif » est une exigence permettant aux étudiants de comprendre la liaison entre savoirs et actions, donc d'intégrer les savoirs dans une logique de construction de la compétence.

Deux typologies d'analyses de pratique sont retenues au sein du CAMPUS : l'une formative qui s'inscrit dans une démarche qualité et l'autre en tant qu'analyse de pratique professionnelle réflexive qui interroge la singularité de l'action en lien avec l'histoire de vie de la personne. Elle questionne le contexte et l'organisation de travail dans un processus dynamique.

Les projets transversaux

La numérisation

Le CAMPUS a réalisé un projet de numérisation en se dotant de logiciels de scolarité ainsi qu'en assurant le développement d'une plateforme numérique de travail pour les étudiants de toutes les filières de formation en santé. C'est un outil d'apprentissage et de liaison pour les étudiants.

Le site internet du CHIMM a créé un portail formation qui reste à investir de façon plus attractive en attendant le projet d'un site propre au CAMPUS afin d'améliorer la lisibilité externe.

Parallèlement le CAMPUS a réalisé une démarche de classement numérique des documents afin de s'inscrire dans une phase de dématérialisation et d'archivage dans le cadre du développement durable.

Un ingénieur informaticien est chargé du développement des TICES et des techniques innovantes ainsi que de la sécurisation des dispositifs.

Enfin, le CAMPUS envisage l'acquisition de tableaux numériques interactifs.

Les objectifs ont centrés sur trois axes :

- **L'adaptation de l'offre territoriale de formation**
 - Projet campus
 - Projet GHT
 - Intégration des étudiants porteurs d'un handicap

- **Amélioration de la qualité de la formation**
 - la certification
 - la recherche
 - le projet Erasmus et la mobilité internationale
 - l'interdisciplinarité

⁴ Schön, D-A 1994. Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel. Montréal, Logiques

⁵ Perrenoud, Ph (2004) - Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation Université de Genève 2004 ; Adosser la pratique réflexive aux sciences sociales, condition de la professionnalisation.

In Inisan, J-F. (dir.), Analyse de pratiques et attitude réflexive en formation (pp. 11-32). Reims : CRDP de Champagne-Ardenne

- **Le développement de l'offre de formation continue**
 - Tutorat dans toutes les professions en santé
 - Pratiques innovantes
 - Amélioration des compétences des professionnels du territoire

2.3 OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION

Les objectifs globaux

Ils visent à permettre aux étudiants d'acquérir les compétences professionnelles afin de :

- S'adapter à toutes les situations de soin en tous lieux d'exercice
- S'engager dans un système de santé et s'adapter à ses évolutions
- Enrichir et faire évoluer leurs pratiques professionnelles
- Promouvoir l'expertise professionnelle
- Développer la recherche
-

Les objectifs de formation

Lors de sa prise de fonction, l'ergothérapeute sera capable de :

- Assurer une prise en soin holistique à la personne soignée dans son environnement
- Elaborer un projet thérapeutique personnalisé en ergothérapie
- Adapter une méthodologie spécifique
- Intégrer une équipe pluridisciplinaire

Dans la conception de la formation du CAMPUS, les **futurs professionnels sont formés** :

- inscrits dans un sentiment d'appartenance au monde de la santé, sanitaire et social, et avec une identité professionnelle assumée,
- autonomes, responsables, impliqués et disponibles,
- compétents par l'acquisition d'un thésaurus de savoirs, d'expériences (analyses de pratique), de curiosité, et dotés d'une aisance corporelle et relationnelle.

Quatre axes majeurs sont déclinés dans le projet pédagogique :

- la pluridisciplinarité,
- la recherche (évolution professionnelle),
- la mobilité internationale,
- l'innovation des méthodes pédagogiques et le développement durable.

La Pluridisciplinarité

Les futurs professionnels de cinq métiers du champ paramédical sont formés sur le CAMPUS.

Ces professions sont confrontées à des mutations importantes dans le domaine de la santé publiques :

- la promotion de la santé et la prévention primaire sont donc considérées comme nécessaires,
- les futurs professionnels contribuent au maintien et à l'amélioration de la santé de la population,
- la complexité du sujet, son cadre de vie et les facteurs sociaux sont pris en considération.

Dans toutes ces professions, une évolution de la demande de soins en lien notamment avec :

- le vieillissement de la population,
- les innovations techniques et les progrès médicaux,
- les nouvelles priorités de santé publique,
- la réforme du système de santé ou encore les changements réglementaires.

Ainsi toutes ces professions vont travailler, se côtoyer, collaborer sur un même territoire, pour un même patient à un moment ou à un autre de sa vie et de son parcours de soin.

La collaboration avec les différents partenaires du soin et le patient s'impose à tous. Ce qui fait que **la dimension interprofessionnelle et la pluridisciplinarité sont donc devenues incontournables en formation.**

La pluridisciplinarité, synonyme de multidisciplinarité, selon le Professeur Malchaire⁶ « *consiste en des actions en commun de plusieurs spécialistes de différentes disciplines, vers un même objectif* ». Ces spécialistes peuvent d'un côté travailler en parallèle, sans se rencontrer (la juxta-disciplinarité), ou d'un autre côté, de manière totalement intégrée, utilisant les uns et les autres, les concepts, les objectifs et les méthodologies des uns et des autres (l'interdisciplinarité).

Le CAMPUS propose donc un cadre favorisant les collaborations entre les formations.

- un lieu de formation commun en termes d'espaces partagés,
- une mutualisation des compétences des formateurs,
- une mutualisation d'enseignements académiques : (IFE + IFP) ; (IFP + EJE) ; (IFSI + IFAS) ; (IFSI + IFE).
- un conseil de Vie Etudiante transversal,
- des projets menés ensemble

Il organise aussi des actions pédagogiques mobilisant les ressources spécifiques de chaque institut sur une thématique commune :

- présentations croisées des formations,
- études de situations cliniques pluridisciplinaires et élaboration de projets de soins,
- élaboration et réalisation d'actions communes en Santé Publique,
- conférences, « **les vendredis du CAMPUS** », 3 fois par an sur un thème transversal.

La Recherche

L'objectif de l'équipe pédagogique est de sensibiliser les étudiants à la démarche de recherche et de leur donner envie de poursuivre vers la filière doctorale.

La finalité est de permettre aux étudiants de se projeter vers des projets de recherche basés sur des données probantes.

Cette dimension est renforcée par la création des départements universitaires de sciences infirmières et de rééducation à l'Université de Versailles St Quentin en Yvelines.

⁶ Professeur J.MALCHAIRE - Université catholique de Louvain : Inter, multi, pluridisciplinarité au service du bien-être au travail ; Journées interdisciplinaires de Lorient 13 mai 2003

Ces futurs professionnels contribueront ainsi à l'organisation, la conceptualisation et la systématisation nécessaire à l'avancement des connaissances théoriques, méthodologiques et empiriques.

Les étudiants seront accompagnés :

- au développement de la qualité des soins (Base probante),
- à s'adapter aux besoins de santé et aux contingences structurelles,
- à s'inscrire dans des projets de recherche clinique des différents acteurs du soin,
- à tenir compte des processus et résultats de leurs pratiques sur la santé.

Mobilité Internationale

Il s'agit de favoriser :

- le développement de la mobilité à l'international (interculturel),
- le développement des projets intracommunautaires,
- le soutien des projets individuels (aménagement de la programmation des cours, ouverture de la plateforme de formation à l'étranger).

Le campus est éligible à la charte « Erasmus » depuis 2018 en partenariat avec le CHIMM.

Choix pédagogiques

Pour tendre vers l'excellence, des méthodes pédagogiques sont déclinées dans chaque institut autour de :

- situations prévalentes et vignettes cliniques
- l'analyse de pratique et la réflexivité
- travaux de groupe pour l'apprentissage en interaction
- l'apprentissage par simulation

2.4 INDIVIDUALISATION DES PARCOURS

Le suivi des étudiants

Le suivi relève d'un dispositif légiféré dans les formations. Ce suivi est basé sur l'accompagnement de l'étudiant et sur son développement personnel. Cette stratégie est mise en œuvre par l'encadrement pédagogique au cours de la formation, en vue de l'intégration des connaissances et l'acquisition des compétences nécessaires pour l'exercice de la profession.

Selon Paul⁷(2004), les modalités d'accompagnement sont un processus dynamique. Il appartient à l'accompagnateur de connaître ces modalités pour les utiliser en cohérence avec la finalité recherchée et le niveau de compréhension de l'étudiant accompagné.

La période de formation induit un processus de transformation chez l'étudiant dans la construction de son identité.

L'accompagnant, conscient du processus de transformation est en capacité d'identifier ce qui relève du processus de formation et des facteurs psychosociaux. Son éthique le conduit à orienter l'étudiant vers les services compétents.

Le suivi pédagogique est assuré par un formateur référent sur l'ensemble du cursus de formation, il comporte plusieurs temps définis dans chaque institut, individuel et collectif.

⁷ Paul H, 2004, L'accompagnement : posture professionnelle spécifique, édition L'Harmattan Paris

La formation clinique

Le parcours de stages est individualisé au regard de l'évolution des acquisitions en termes de compétences et du projet professionnel de l'étudiant. Il est construit avec l'étudiant et réajusté selon ses difficultés d'apprentissage et ses différentes projections.

Au cours des 3 années, de formation, l'étudiant devra néanmoins avoir réalisé au moins un stage dans les 3 domaines suivants : SSR, Santé Mentale, Lieu de vie.

Les stages seront effectués sur l'ensemble du territoire de santé de la région Ile-de-France et des régions environnantes. L'ensemble des équipes hospitalières et extra-hospitalières, se structurent afin de recevoir les étudiants. Le parcours individuel des étudiants doit laisser une place à la négociation personnelle de stage dans un secteur choisi afin de structurer le projet professionnel. Pour chaque stage proposé par un étudiant, la demande sera étudiée conjointement entre la direction de l'institut, le responsable des stages de l'IFE et la direction du lieu de stages afin d'élaborer un partenariat pédagogique qui réponde aux exigences de la législation.

Tous ces stages se dérouleront dans des établissements agréés, agrément donné par l'Agence Régionale de Santé après avis du conseil pédagogique de l'Institut de Formation en Ergothérapie

2.5 PLANIFICATION DE L'ALTERNANCE

(Document joint)

2.6 LISTES DES LIEUX DE STAGE

(Liste jointe)

2.7 PRESTATION OFFERTE A LA VIE ETUDIANTE

Accueillir des étudiants sur un site nécessite l'organisation d'espaces :

- pédagogiques et de travail,
- d'échanges et de convivialité
- de restauration et de logements.

Le règlement intérieur (document joint)

Validé en conseil pédagogique et/ou technique, il est remis à chaque étudiant en début de formation.

Les espaces de travail

Un centre de documentation d'une surface de 200 m².

Il s'agit d'un lieu d'information et de recherche permettant de promouvoir l'accès aux connaissances liées à la santé publique et aux formations dispensées sur le site :

- une salle de lecture dotée de revues, ouvrages et documents multimédias,
- un accès multimédia avec un espace E-learning,
- une photocopieuse à destination des étudiants.



Une documentaliste est à la disposition des étudiants. Le développement de l'espace sur le CAMPUS sera assuré afin de permettre une large amplitude horaire d'ouverture.

Une salle de travail de groupe sera prévue, destinée à promouvoir :

- le travail interdisciplinaire,
- l'approfondissement des connaissances,
- la transmission des savoirs à travers un parrainage étudiant,
- un soutien dans les apprentissages.

Les espaces de travail personnel restent de la responsabilité individuelle.

La restauration

Le restaurant actuel, doté d'une unité de production servant à ce jour 1.228 repas jour, est dimensionné pour préparer jusqu'à 1.700 repas jour.

Des distributeurs de boissons chaudes, froides, de denrées alimentaires sont à la disposition des élèves et étudiants dans deux modulaires.

Le logement

Le site de Bécheville accueille à ce jour un foyer étudiant de 30 places dans un bâtiment annexe.

La ville des Mureaux projette la construction de 120 logements étudiants en centre-ville en cours de réalisation.

Le Conseil Général 78 a déjà priorisé un programme de soutien à l'investissement dans la construction de logements étudiants.

La crèche

Une crèche du personnel existe sur le site pouvant accueillir les enfants des étudiants parents ayant des difficultés de garde de manière exceptionnelle.

Le soutien aux études

Des contrats de pré-recrutement

Un réseau d'entreprises et de structures hospitalières au sein du GHT proposent des contrats de pré-recrutement ou d'apprentissage.

Apprentissage

Les étudiants recherchent leurs employeurs à partir de la 2^{ème} année avec l'aide du CFA.

La prise en charge sociale

Le CROUS

A son inscription, chaque étudiant recevra une carte d'étudiant annuelle lui permettant de bénéficier des conditions universitaires dès la signature de la convention entre le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) et l'université.

Le Bureau des Etudiants

Chaque formation a créé une association étudiante dépendante de l'association nationale selon leur filière professionnelle.

Un bureau est à leur disposition, des actions diverses sont initiées de manière individuelle (par formation ou collective).

Le CAMPUS et le CHIMM favorisent leurs actions.

Un projet de foyer étudiant est en cours, un espace est mis à leur disposition pour travailler, pour des moments de détente et se restaurer. La charte d'utilisation des locaux est en cours d'élaboration par le comité d'organisation.

Organisation d'un forum annuel

Les étudiants sont invités, chaque année, à un forum de rentrée leur permettant de prévoir une organisation administrative et sociale : assurances, mutuelles, sécurité sociale étudiante, associations culturelles et sportives, éditeurs, fournisseurs de tenues, organismes divers, foyers jeunes travailleurs, covoiturage, association d'hébergement des jeunes chez des personnes âgées.

L'accessibilité du site

Gare SNCF des Mureaux
30mn de Paris st Lazare

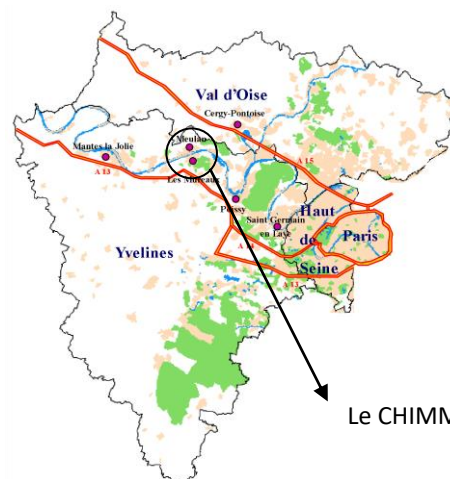
Les bus, au départ des gares
des Mureaux et de Meulan/Hardricourt

Les autoroutes
A13, A14, A15



Aujourd'hui, le territoire s'adapte aux nouvelles organisations pressenties avec le « **Grand Paris** » :

- augmentation de la fréquence du trafic ferroviaire et programmation du RER **dans le cadre du projet Eole**
- la **fréquence de desserte** du site par les bus est de toutes les 20mn (toutes les 30mn en heures creuses)
- arrêt de bus devant le site et projet d'extension du circuit au sein du site afin de desservir au plus près les étudiants.



2.8 INDICATEURS D'ÉVALUATION

La démarche qualité

Dès 2012, le CAMPUS a initié une démarche qualité accompagné par le service qualité du CHIMM et a été certifié ISO 9001 en 2017.

La politique qualité est définie, elle est constituée d'une cellule qualité et de gestion des risques. Les réunions sont mensuelles afin d'analyser les événements et apporter des mesures correctives.

La démarche qualité est réalisée à partir d'une cartographie des processus. (Livret qualité joint en pièce jointe)

2.9 ARTICULATION AVEC LES AUTRES FORMATIONS DU CAMPUS

Le Campus est un projet initié en 2007 et qui, chaque année, développe son offre de formation sur le territoire Nord Yvelines : création progressive des filières de soins IFSI, IFAS et des instituts de formation en ergothérapie, en psychomotricité et en masso-kinésithérapie.

La présence des formations sur un même site permet de développer un axe fort autour de l'interdisciplinarité inscrit dans le projet pédagogique du Campus.

Depuis 2009, l'intégration du département de formation continue du CHIMM complète le dispositif et permet d'envisager toute la filière de la « formation tout au long de la vie » au sein d'un même pôle, avec une stratégie d'ouverture sur le territoire de santé. Des formations pour les professionnels de santé, telles que la formation « Assistant(e) de Soins en Gériatrie » ou « le Tutorat des étudiants en soins infirmiers » sont ouvertes aux structures du territoire.

Des sessions de préparation aux épreuves de sélection en soins infirmiers, en ergothérapie et en psychomotricité ont été mises en place dans le cadre d'un partenariat avec les deux lycées locaux pour préparer les élèves de terminale (IFSI). Il a également été développé un catalogue des actions de formation continue des instituts, un agrément INRS a été obtenu pour la formation Sauveteur Secouriste du Travail ainsi que pour le PRAPS.

Le projet du Campus contribue à une inclusion forte des différentes formations sur le territoire par des actions et des collaborations avec la Ville des Mureaux (événements sportifs, culturels, santé publique, santé communautaire...).

D'autre part, l'intégration de l'apprentissage dans les instituts de formation s'est faite à partir de 2010 avec d'une part, l'ouverture de la session des apprentis Aides-soignants pour un effectif de 20 places, et d'autre part l'ouverture des IFSI, IFE, IFP à l'apprentissage avec le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de la santé. Un projet d'accueil des sportifs de hauts niveaux pour les différentes filières est actuellement en cours.

Un dimensionnement donc en perpétuelle évolution qui s'inscrit dans plusieurs dimensions :

- Une insertion dans le Groupement hospitalier de territoire afin de répondre aux plans régional et territorial de santé
- Une réponse apportée aux besoins de recrutement de professionnels de santé paramédicaux (infirmiers, aides-soignants, métiers de la rééducation) mais aussi de professionnels de l'action sociale et formés à l'aide à la personne, nettement déficitaires en Ile-de-France,
- Une offre de promotion sociale, un souci d'insertion et de professionnalisation à destination des populations en difficulté et sans aucune qualification dans un cadre d'employabilité des acteurs sanitaires inégales
- Une évolution de l'innovation et de la recherche
- Un développement de nos partenariats : avec BUC-Ressources pour la formation des Educateurs de Jeunes Enfants et d'Accompagnement Educatif et Social et avec INVIE dans le cadre d'une plateforme d'accompagnement et d'innovation dans l'aide à la personne.

Le campus de formation des professions de santé et métiers d'aide à la personne réunit les formations sanitaires et sociales. Il s'agit de répondre aux besoins d'un territoire en matière de professionnels de santé. L'objectif affiché du campus est d'opérer une formation pluridisciplinaire à la prise en charge des personnes atteintes de pathologies chroniques dues au vieillissement de la population ainsi qu'au développement du plan petite enfance. Par ailleurs la réingénierie des formations paramédicale permet des synergies d'un socle de formation de base tout à fait mutualisable entre différentes professions tant en temps, qu'en personnel et moyens logistiques.

Si la mutualisation des moyens reste le facteur économique initial, l'apprentissage du travail en équipe pluridisciplinaire dans la prise en charge des patients est un véritable enjeu pour le Campus.

Cette progression et ces différents partenariats démontrent la priorité donnée à la mutualisation des compétences et l'implantation dans un territoire (les mutualisations entre formations commencent donc dès la première année).

2.10 ARTICULATION AVEC LES AUTRES FORMATIONS DU TERRITOIRE

Le contexte politique de santé national et territorial

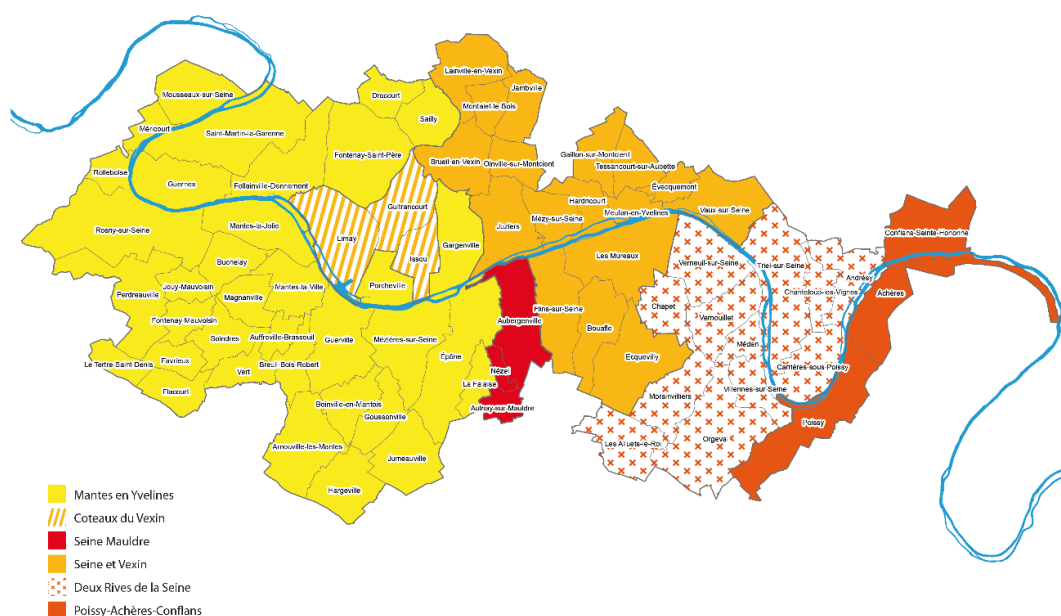
Le CAMPUS est positionné au sein d'un territoire en mouvance, engagé dans le GHT Nord Yvelines et une direction commune mise en place entre le CH de Poissy-St-Germain, le CH de Meulan-Les-Mureaux et de Mantes-La-Jolie. Au sein de cette direction, se trouvent les instituts de formations rattachés au Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy-Saint-Germain (IFSI, IFAS, IFMEM, ERIADE).

Dans ce **contexte en mutation**, des synergies ont été initiées entre les instituts du CHIPS et du CHIMM en lien avec les orientations du projet stratégique qui maintient la mise en œuvre d'un Campus unique multi-sites dont l'objectif prioritaire est une gouvernance unique des instituts sur le territoire avec des effectifs (étudiants, équipe de cadres formateurs et équipe administrative) globalisés et une volonté de respecter un maillage territorial offert par les deux sites. Pour ces deux pôles de formation, les compétences des formateurs sont complémentaires, des mutualisations se mettent en place et des pôles de référence s'envisagent.

Dans le cadre du projet pédagogique partagé de territoire, les instituts du CHIPS et du CHIMM sont inscrits dans différents groupes de travail depuis 2017 portant sur la collaboration interprofessionnelle, la recherche en soins, la mobilité internationale (projet d'obtention de la charte Erasmus+ pour l'IFSI du CHIPS d'ici 2020), le numérique (TICE) avec la mutualisation d'un ingénieur multi-média afin de permettre le développement d'outils pédagogiques (e-learning, apprentissage par la simulation, mise en réseau d'images pour des séances de simulation sur l'IFMEM), l'attractivité des professionnels de santé.

Forts de leurs atouts par la diversité des formations, leur inscription se situe dans le périmètre médico-social et le département de développement continu.

L'offre de formation s'adapte aux besoins du territoire : elle lui apporte l'opportunité de créer des parcours de formation permettant l'évolution sociale, le développement économique et la prise en soin des personnes à domicile au regard de la politique de santé.



BUC RESSOURCES

BUC Ressources est un centre Régional de formation aux métiers de l'éducation spécialisée, de l'accompagnement social, médico-social et de l'aide à la personne, né de l'école d'éducateurs spécialisés de Versailles, créée en 1964. Il est intégré au campus pour dispenser les formations sociales avec une convention signée en avril 2013. Les objectifs sont d'organiser les partenariats entre les formations sociales et sanitaires, au niveau des échanges internationaux ainsi que de la recherche.

2.11 CONDITIONS D'OBTENTION DE L'ATTESTATION AFGSU

Tous les étudiants bénéficient des enseignements théoriques et pratiques pour l'obtention de l'AFGSU. Les sessions de formations sont organisées avec les équipes pédagogiques, en groupe de 12 étudiants maximum sur le 5^{ème} semestre de la formation en ergothérapie.

Deux formateurs AFGSU animent chaque session. Les critères de recrutement sont :

- être titulaire de l'attestation formateur AFGSU,
- au moins un formateur est issu des instituts de formation,
- les formateurs AFGSU ont suivi la formation « Formateur occasionnel ».

Un formateur est référent de l'organisation pédagogique, du suivi du matériel et du plan de formation.

Deux salles de formations sont dédiées à l'AFGSU : 1 salle pratique et 1 salle organisée en salle de cours.

Le partenariat avec le CESU 78 organise les sessions de formation et délivre les attestations.

2.12 MAQUETTE DU DOSSIER SCOLAIRE

Dossier scolaire dématérialisé

Depuis 2015, le Campus de formation s'est engagé dans un objectif de dématérialisation des documents administratifs et pédagogiques. Le logiciel de scolarité Forméis est le support du dossier scolaire des étudiants erthérapeutes.

UE	Libellé de l'UE	Session 1	Session 2	ECTS	SUR
UE.03.S3	Sciences biomédicales	10,92		2,00	2,00
UE.04.S3	Sciences de la vie et du mouvement (anatomie, physiologie, cinésiologie)	8,42	3,88	5,00	5,00
UE.05.S3	Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique 1	8,00		3,00	3,00
UE.06.S3	Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie	16,00		2,00	2,00
UE.07.S3	Évaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activité 1	11,79		7,00	7,00
UE.08.S3	Méthodes de travail et méthodes de recherche	14,25		1,00	1,00
UE.09.S3	Langue anglaise professionnelle	18,00		1,00	1,00
UI.10.S3	Démarche et pratique clinique : élaboration du raisonnement professionnel et analyse ré	11,25		3,00	3,00
11.S3	Stage			6,00	6,00
	Crédits			22,00	30,00

■ ECTS acquis suite à une validation par la CAC. ■ ECTS acquis par dispense ■ ECTS acquis sur une promotion antérieure.

Date	Discip.	Semestre	Validé	Lieu	Service	Encadr. ou MSP	Heures Prev.	Heures Eff.	nb Kms effectué
04/12/17-15/12/17	MS	1	V	HÔPITAL PRIVÉ DE PARLY 2	KSV	Non	70,00	70,00	O
21/05/18-15/06/18	MS	2	V	CENTRE HOSPITALIER DEPARTEMENTAL STELL	KINÉSITHÉRAPIE	Non	140,00	140,00	O
15/10/18-23/11/18	MA	3	V	INSTITUT DE READAPTATION D'ACHÈRES	RÉÉDUCATION	Non	210,00	210,00	E
18/02/19-29/03/19	MS	4	V	CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE LEOPOLD BELLAN	SSR KINESITHERAPIE	Non	210,00	210,00	O
23/09/19-01/11/19	MS	5	NV	BAROU ADRIEN ET GUYON DECHEMILLY LISA	CABINET LIBERAL BAROU ET GUYON DECHEMILLY	Non	210,00	210,00	E

Informations

Heures prévues : 70,00
 Heures effectuées : 70,00
 Indem. de stage : 60,00
 Indem. transport : 45,60

Validé = C : Stage(s) complémentaire(s) sans notation.

* Convention de stage : E = Editée O = Retournée

Un dossier scolaire non numérisé comprend une fiche de renseignements administratifs mise à jour annuellement, les certificats médicaux et de vaccinations, les documents relatifs au mode de financement, les courriers concernant la scolarité de l'étudiant

2.13 CONDITIONS D'ADMISSION OU D'ACCES A LA FORMATION D'ERGOTHERAPEUTE LEGISLATION ET REGLEMENTATION :

- Agrément obtenu le 26 juillet 2010 pour 30 places
- Agrément obtenu le 7 juin 2017 pour 40 places
- Arrêté du 23 décembre 1987 relatif à l'admission dans les écoles préparant aux diplômes d'Etat d'ergothérapeute, de laborantin d'analyses médicales, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de pédicure-podologue et de psychomotricien.
- Décret du 2 septembre 2015 N°2015-1110 (JORF n°0204 de 4 Septembre 2015)
- Une convention UVSQ et UFR PARIS X

RECRUTEMENT :

- **Recrutement par concours** : épreuves de sélection écrites portant sur une contraction de texte, une épreuve de biologie/physique, et des tests psycho-techniques.
- **Recrutement par niveau universitaire** :

UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN :

- **L1 PACES** : 5 places
- **L1 Chimie-Biologie** : 3 places

UNIVERSITÉ PARIS-NANTERRE :

- **L1 STAPS** : 3 places

- **Recrutement par art. 31** : 3 places

2.15 REGLEMENT INTERIEUR DE L'INSTITUT

(Document joint)

2.16 MODALITES D'INTERVENTION DE L'UNIVERSITE DANS LE DISPOSITIF PEDAGOGIQUE

Dès 2008, le développement du CAMPUS s'est réalisé en partenariat avec l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines.

Pour toutes les formations post baccalauréats, l'université a inscrit les étudiants y compris pour les psychomotriciens dont la réingénierie n'est pas légiférée.

Pour les rééducateurs, les ergothérapeutes, psychomotriciens et masseurs-kinésithérapeutes, les enseignements scientifiques sont réalisés et contrôlés par des enseignants soit universitaires soit habilités par l'université. Le département universitaire de rééducation a été créé. Un Professeur Universitaire Praticien Hospitalier a été nommé dans ce cadre.

Le directeur du CAMPUS représente les formations paramédicales à la commission pédagogique de l'UFR et à la commission scientifique du département de développement professionnel continu. Les directeurs d'instituts sont invités au conseil d'université.

Tous les ans, le CAMPUS est présent et convié à la journée porte ouverte de l'UFR et à la journée d'orientation des étudiants PACES.

Le CHIMM a signé en 2008 une convention cadre avec l'Université de Versailles-Saint Quentin-en-Yvelines afin d'intégrer les étudiants dès la réingénierie des diplômes. Ainsi, les étudiants participent à des travaux et réflexions communes dans le domaine des sciences fondamentales et de la santé publique.

L'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines apporte le concours de son expertise scientifique par la nomination de Monsieur Nicolas ROCHE, PUPH en médecine physique et réadaptation à la direction pédagogique de l'institut.

2.17 PROJET PEDAGOGIQUE DE TERRITOIRE

(Document joint)

LEXIQUE

ACPPAV	Association des Cours Professionnels de Pharmacie, Santé, Sanitaire, Social et Environnement
AERES	Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
AFGSU	Attestation de Formation aux gestes et aux Soins d'Urgence
ALDS	Association Locale de Développement Sanitaire
ARS	Agence Régionale de Santé
AS	Aide-Soignant
ASIP	Agence des Systèmes d'Information partagés de santé
ASSP	Accompagnement, Soins et Services à la Personne
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CHIMM	Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan – Les Mureaux
CIMAP	Centre d'Initiative des Métiers d'Aide à la Personne
CRD	Centre de Ressources Documentaires
DEAVF	Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie aux Familles
DEAVS	Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
DREES	Direction de la Recherche, des Etudes, et de l'Evaluation et des Statistiques
EJE	Educateur de Jeunes Enfants
ESI	Etudiant en Soins Infirmiers
GCS	Groupement de coopération sanitaire
GHT	Groupement Hospitalier de Territoire
HCAAM	Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie
HEPASS	Haute Ecole pour les Professionnels de la Santé et du Social
IFAS	Institut de Formation d'Aide-Soignant
IFE	Institut de Formation en Ergothérapie
IFMK	Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie
IFP	Institut de Formation en Psychomotricité
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
ISO	International Organization for Standardization
MACSF	Mutuelle d'Assurances du Corps de Santé Français
PACES	Première Année Commune aux Etudes de Santé
PMI	Protection Maternelle Infantile
PUPH	Professeur des Universités et Praticien Hospitalier
RPPS	Répertoire partagé des professionnels de santé
SAPAT	Services aux Personnes et aux Territoires
STAPS	Sciences et Techniques d'Activité Physique et Sportive
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

TOEIC	Tests Of English for International Communication
TP	Travaux pratiques
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UVSQ	Université de Versailles Saint Quentin